Numéro 48
Automne 2019

MADEP - ACE

Chatouille et Domino

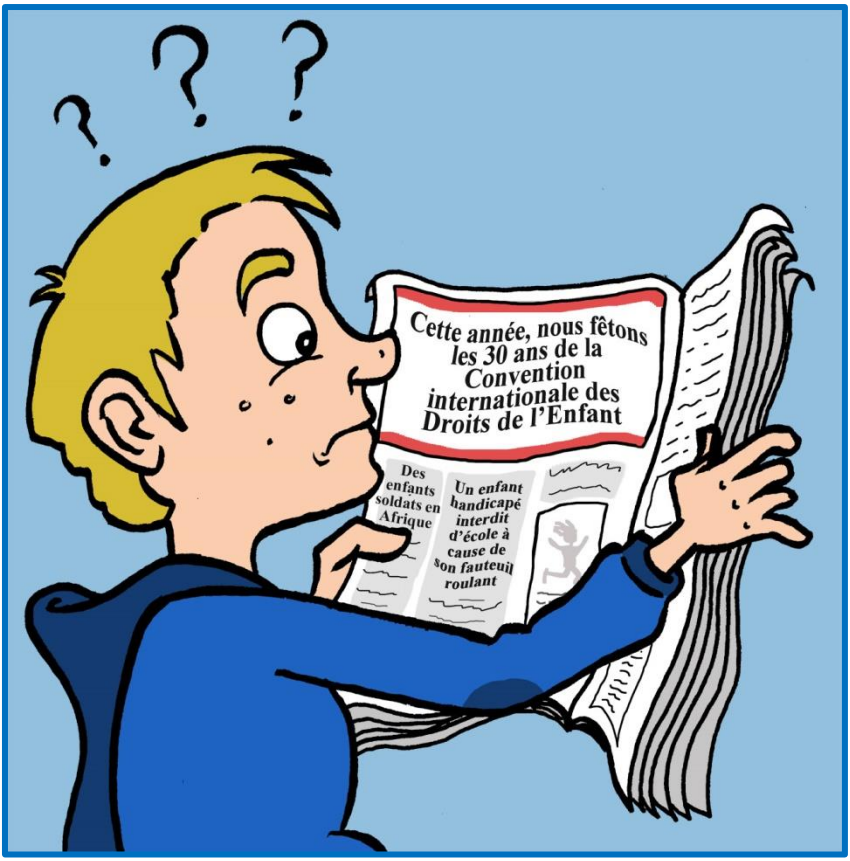

Convention internationale des Droits de l'Enfant

Convention ?
Droits de l'Enfant ?
Cela veut dire quoi ?

Cette convention…ce sont des lois qui reconnaissent que les enfants ont des droits. Elle a été adoptée à l'Assemblée des Nations, il y a 30 ans.
Actuellement vingt pays se sont engagés à la faire respecter. Malheureusement, les droits des enfants ne sont pas toujours reconnus dans le monde !

Mais le MADEP-ACE croit que les enfants ont des droits et fait tout pour qu'ils puissent les vivre.
En équipe, vous racontez des faits de votre vie. Ensemble, vous cherchez des solutions pour améliorer ces situations. Ainsi, vous découvrez vos droits.

Tes droits ! T'y crois ?

C'est le slogan de cette année.
Chatouille et Domino vous proposent de partir à la découverte de vos droits et d'agir pour que ceux-ci soient reconnus !

Et à la dernière page de ce numéro vous découvrirez les chefs d'œuvres que Chatouille et Domino ont reçus d'une équipe du canton de Fribourg.
Un immense MERCI et BRAVO !

Rappelez-vous…On vous avait proposé de partir à la découverte de la nature et de devenir des artistes en faisant de jolis tableaux avec des pierres, des fleurs, des branches, etc. et d'envoyer les photos à l'adresse email gkohler@sunrise.ch. vous avez

Vous avez peut-être oublié…mais il n'est jamais trop tard !

Tous les enfants sont égaux. Ils ont le droit d'être bien traités sans qu'il n'y ait de différence à cause de leur race, de leur religion, de leur pays d'origine ou de leur sexe.

Chatouille et Domino vous proposent un petit "jeu-test" pour mieux comprendre ce droit.

Observez chaque dessin puis choisissez et entourez la réponse A, B ou C qui vous conviennent le mieux.

1. "Sami est arrivé dans notre club de foot":

A : Il joue sans souliers de foot... Normal, il est africain !

B : C'est mieux d'être équipé pour shooter

C : On pourrait peut-être lui trouver une paire de chaussures à crampons

2. "Mohamed est dans ma classe. Il est musulman."

A : C'est parce qu'il est Algérien

B : Au fait, c'est quoi leur religion ?

C : Ils prient aussi

3. "Une nouvelle élève est arrivée dans notre école"

A : Elle a un drôle de prénom

B : Je ne voudrais pas devoir apprendre le français

C: Je pourrais l'aider et apprendre aussi un peu sa langue

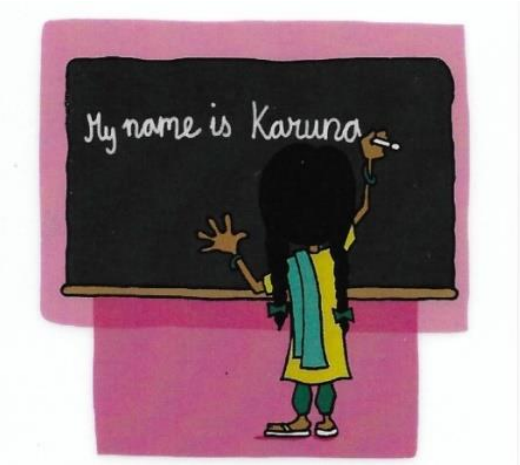

4. "Fatima est une joueuse de basket et Pedro sera coiffeur"

A : C'est le monde à l'envers !...

B : Moi, je veux qu'on me laisse faire ce que j'aime

C : C'est cool, Fatima est grande pour le basket et Pedro a du goût pour les belles coiffures

Résultats du jeu-test des pages 1 à 4

Compte tes points :
- chaque fois que tu as entouré un "A", cela te vaut 1 point.
- chaque fois que tu as entouré un "B", cela te vaut 2 points.
- chaque fois que tu as entouré un "C", cela te vaut 3 points.

Puis, additionne tous tes points.
Si tu obtiens entre 4 et 6 points, c'est que
"***Tu vis sans trop réfléchir"***

Si tu obtiens entre 7 et 9 points, c'est que
"Tes droits, c'est important pour toi"

Si tu obtiens entre 10 et 12 points, c'est que
"***Tu sais que les autres aussi ont des droits"***

Quelques petites histoires vraies :

Droit d'avoir un nom
Nombeko vit en Afrique du Sud. Depuis l'âge de 7 ans, elle doit travailler chez un riche directeur d'usine qui la nomme "La fille qui n'a pas de nom". Il dit que Nombeko est un vilain prénom.

Droit d'être différent
Philippe n'aime pas le foot ni les jeux violents. Il préfère la musique, jouer de la flûte, faire des constructions Lego et rêver…Ses copains ne le comprennent pas, se moquent de lui et le traitent de fille !

Droit à la parole
Greta Thunberg est une adolescente qui lutte contre le réchauffement du climat. Elle ose prendre la parole devant les gouvernements et toute la jeunesse du monde se mobilise pour sauvegarder notre planète.

Tous les enfants ont le droit d'être immédiatement secourus en cas de catastrophe.

Selim fuit son pays en guerre. Sa maman n'a qu'une petite valise et Selim tient fort son ours.
Il regarde derrière lui mais sa maman le tire en avant.

Connaissez-vous des enfants réfugiés dans notre pays ?
Y en a-t-il dans votre classe ?

Regardez bien les images et trouvez 7 différences entre les deux dessins.

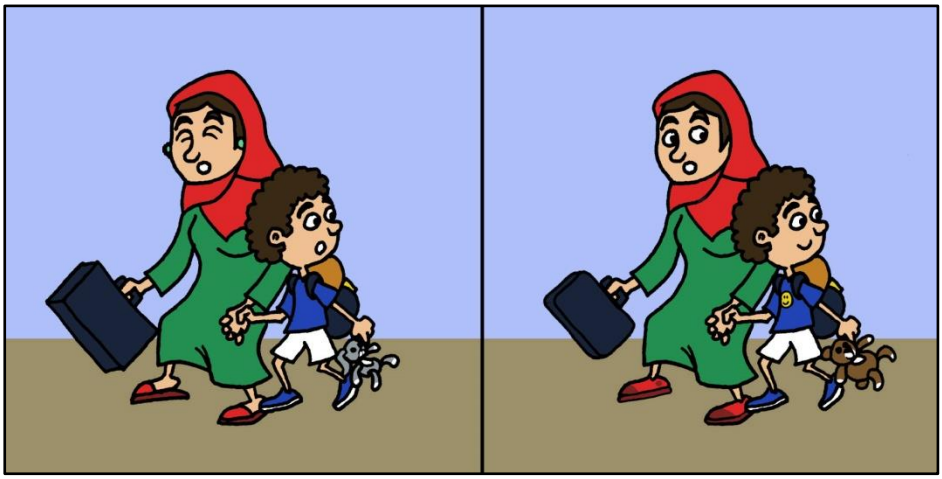

Réponse : la valise, les yeux de la maman, ses chaussures, ses boucles d'oreille, la bouche de Selim, le dessin de son t-shirt, la couleur de sa peluche.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant dit que nous avons des droits.
Parmi les 54 articles, certains sont très importants pour nous :

- ✓ Droit à un nom et une nationalité
- ✓ Droit d'apprendre
- ✓ Droit de jouer
- ✓ Droit d'avoir une vie saine
- ✓ Droit d'être protégé contre l'injustice et la violence
- ✓ Droit de dire ce que nous pensons, ce que nous ressentons
- ✓ Et beaucoup d'autres droits…

Avoir des droits, c'est une grande responsabilité !
Mais avons-nous aussi des devoirs ?

Relie les droits et les devoirs qui correspondent.

J'ai le droit			**J'ai le devoir**
d'aller en vélo	A	1	de ne pas faire de bêtises
de regarder la télé	B	2	de ne pas être malhonnête
de manger des bonbons	C	3	d'être fidèle
de ne rien faire	D	4	de mettre un casque
d'aller à l'école	E	5	de bien choisir le programme
d'aller au MADEP	F	6	de ne pas jeter les papiers
de dire ce que je pense	G	7	de bien travailler
d'avoir des amis, amies	H	8	de rendre service

Réponse : A-4, B-5, C-6, D-8, E-7, F-3, G-2, H-1

Chatouille et Domino vous racontent une histoire.

Arthur habitait dans un
petit village de campagne.
Partout, il était chez lui.
Il pouvait courir, grimper,
pêcher la truite,
cueillir des fleurs, des fruits…
Il avait plein de copines
et de copains.
Avec eux, il jouait au foot,
construisait des maisons
dans les arbres…
Il était libre !
C'était cool !

Mais son papa a trouvé du travail dans une grande ville et toute la famille a déménagé. Depuis ce moment-là, la vie d'Arthur est complétement bousculée. Il ne comprend plus !
Il ne peut plus rien faire !
Tout lui semble interdit !

" Eh ! toi, là- ! Qu'est-ce que tu fais ? Tu n'as pas le droit de courir sur la pelouse !"

Arthur s'arrête net. Puis il se retourne pour regarder le gardien du quartier.

C'est un grand bonhomme que les enfants ont surnommé "Défendu", tellement il répète ce mot.

Pas le droit de monter aux arbres : C'est interdit !

Pas le droit de cueillir des fleurs et encore moins des fruits : C'est écrit sur les panneaux !

Pas le droit de jouer au foot dans les allées avec ses nouveaux copains : On pourrait casser des fenêtres !

Pas le droit de courir sur la pelouse, de construire une cabane, de pique-niquer sur le gazon… C'est marqué Défendu !

Arthur regarde le gardien. Il n'a pourtant pas l'air si méchant, malgré ses gros sourcils et sa moustache.

Alors il lui demande timidement *:*

"Ici, j'ai le droit de rien ?

- *Si, tu as quand même des droits.*
- *Des droits ? Quels droits ?*
- *Je ne sais pas, moi ! Mais il y en a, c'est sûr !"*

Des droits pour les enfants, il y en a, c'est sûr, comme dit le gardien.

La Convention des Droits de l'Enfant annonce :

Tous les enfants sont égaux. Ils ont le droit d'être bien traités et bien soignés, d'avoir un nom, une nationalité, d'être bien nourris et bien logés, d'être protégés, d'aller à l'école gratuitement, de vivre en paix, d'être aimés, écoutés et compris…

Arthur se dit que tout cela est bien compliqué !

On a donc pas tous les droits ?
Arthur se demande pourquoi. Il décide d'en parler avec son équipe MADEP.

Arthur : "Pourquoi on n'a pas le droit de marcher sur les pelouses et de cueillir des fleurs ?"

Juliette : "Le jardinier a planté de jolies fleurs et si tout le monde les prend, que reste-t-il du beau massif ? Il faut respecter le travail des autres."

Léo : "Pourquoi on n'a pas le droit de jouer au ballon ?"

André : "Jouer au ballon dans les allées…ce n'est pas cool ! Il faut trouver une solution."

Jules : "Si on demandait au gardien de chercher avec nous un petit terrain où on pourrait s'entraîner facilement !"

Juliette : "Et pour planter des fleurs, il y a derrière la maison un petit jardin que personne ne cultive. On pourrait demander au propriétaire de nous le prêter."

André : "Tu crois qu'il nous écoutera ?"

Arthur : "Dans la Convention des Droits de l'Enfant, il est écrit : *Tous les enfants ont le droit d'être écoutés !* Alors, j'espère qu'il le fera !"

Arthur est content. Il comprend que si l'on a des droits, on a aussi le devoir de respecter les autres et de chercher des solutions ensemble.

Ce jour-là, Jésus s'arrêta à l'entrée d'un village. Des enfants jouaient en poussant de grands cris, ce qui énervait les apôtres.
Les enfants, poussés par la curiosité s'étaient approchés et se faufilaient au milieu des amis de Jésus.

David essayait même de grimper sur ses genoux.
Tout à coup, André se précipita sur lui et cria :

"Va-t'en ! Laisse discuter les grands !"

Mais Jésus ne dit rien. Il posa ses mains sur les épaules de David et lui fit un grand sourire.

Les disciples s'approchèrent de Jésus et lui demandèrent :

"Qui donc est le plus grand dans le Royaume des cieux ?"

Alors Jésus leur dit :

"En vérité, je vous le dis : si vous ne changez pas pour devenir comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux.
Mais celui qui se fera petit comme ce petit enfant-là, c'est celui-là qui est le plus grand dans le Royaume des Cieux.
Et celui qui accueille un enfant comme celui-ci à cause de mon nom, c'est moi qu'il accueille".

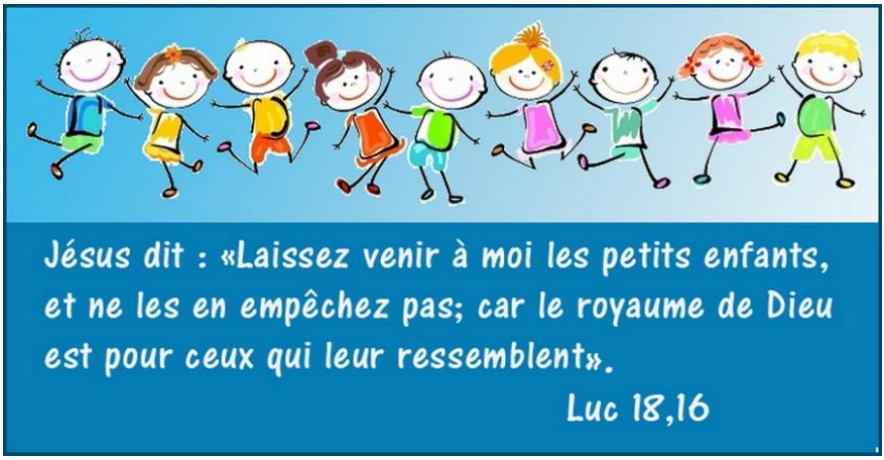

Bravo et merci à l'équipe de Marie-France !

Quelle jolie araignée !

Ce visage ne vous donne-t-il pas envie de sourire ?

Conception et réalisation: MADEP-ACE Jura pastoral, Josée et Fabienne
Dessins: David Boillat, Courroux. Impression: Valais de Cœur, Sion